

Ecole maternelle T. Bernard

87, rue de Chalezeule

25 000 BESANCON

PROCES VERBAL
CONSEIL D'ECOLE n°3

Date : 20/06/2023 de 17h30 à 19h30

Durée : 2 heures

présents	excusés
<p><u>Enseignantes</u> : Mme LOCATELLI, Mme LIGIER, Mme MAROT</p> <p><u>Représentants des parents d'élèves</u> : Mme COLLETTE, Mme LERISSEL, Mme DELAFIN</p> <p><u>Périscolaire</u>: Mme ROUGEOT, directrice multi sites</p> <p><u>ATSEM</u>: Mme CALVET Jessie et Mme MONIER Charline (remplaçante)</p>	<p>- Mme Yasmina BOUHALI MARQUES, Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription Besançon 7</p> <p>- <u>Conseiller municipal délégué</u> Mr André TERZO,</p> <p>- <u>Enseignant</u> : Mr JACQUOT</p> <p>- <u>Représentants des parents d'élèves</u> : Mme HONLUK et Mme BOUAZIZ</p> <p>- <u>ATSEM</u>: Mme HUGOT Morgane (Congé maladie)</p>

Ouverture du 3ème Conseil d'école à 17h30

Ordre du jour :

1. Vie scolaire

- Elections des parents d'élèves élus pour la rentrée 2023/2024
- Avenant au règlement intérieur pour la rentrée 2023/2024
- Prévisions des effectifs rentrée 2023/2024
- Les futurs CP
- L'évaluation d'école
- Le périscolaire
- Santé
- Sécurité: exercice incendie

2. Vie pédagogique de l'école

- Les projets et les sorties

3. Bilan financier

- La coopérative scolaire
- L'Association des Parents d'Elèves

4. Mairie

- Travaux effectués et en cours
- Retour sur les demandes de prestations

5. Questions des parents

1. Vie scolaire

a) Élections des parents d'élèves élus au Conseil d'école pour la rentrée 2022-2023

Depuis la rentrée, 2020 (suite à la crise sanitaire Covid), les parents de l'école ont voté exclusivement par correspondance.

La proposition de vote par correspondance pour les élections des parents d'élèves élus au conseil d'école de 2023 a été soumise au vote des membres du conseil d'école.

La majorité des membres a voté pour la reconduction du vote par correspondance pour la rentrée 2023/2024 et après.

b) Avenant au règlement intérieur pour la rentrée 2023/2024

Suite à de nombreux retards de parents aux entrées et aux sorties de classes, l'équipe enseignante propose d'ajouter au règlement intérieur 2023/2024 :

Retards et sorties sur temps scolaire :

Pour le bon fonctionnement de l'école et la sécurité de tous, le respect des horaires est essentiel.

→ Tout retard (entrée et sortie de classe) sera consigné dans un « cahier des retards ».

Des retards répétés entraînent un signalement à l'IEN.

→ En cas de retards répétés le matin, l'école se réserve le droit de ne pas autoriser l'entrée à l'école avant la demi-journée suivante, à savoir 13h35. L'IEN en sera informée.

→ Les rendez-vous médicaux sur temps scolaires doivent rester exceptionnels. S'il s'agit d'une prise en charge régulière, orthophoniste ou autre, les parents fournissent à l'enseignant un justificatif du praticien, avec les jours et horaires des prises en charge. Les parents devront aussi signer une décharge de responsabilité.

Les membres du Conseil ont voté **POUR** à la majorité.

c) Prévisions des effectifs rentrée 2023/2024

Enseignants: Mme Locatelli (directrice), Mr Jacquot effectuera les journées de décharge de la directrice, Mme Ligier et Mme Marot.

AESH: Mme Benghezala Linda pour un enfant en GS. En attente de 1 ou 2 AESH pour 2 procédures MDPH en cours.

ATSEM: Mme CALVET Jessie et Mme HUGOT Morgane (en congé parental) sera remplacée.

SERVICE CIVIQUE: en cours de recrutement

Constat du 20 juin:

PS: 24

MS: 15

GS: 18

Soit un total de 57 élèves

2 élèves radiés en cours d'année qui ne seront plus dans nos effectifs 2023 2024

2 demandes de dérogation pour d'autres écoles de Besançon acceptés car justifiées.

Proposition de répartition:

PS-MS: Mme LIGIER 20 élèves (14 PS 6 MS)

MS-GS: Mme MAROT 18 élèves (9 MS 9 GS)

PS-GS: Mme LOCATELLI 19 élèves (10 PS 9 GS dont 1 en situation de handicap avec AESH)

d) Futurs CP:

Parmi les 24 GS, 23 enfants partent au CP, 1 enfant en situation de handicap sera accueillie dans un établissement spécialisé.

Jean Macé: 6

Tristan Bernard: 13

Jean Zay : 1

Départ autres communes : 2

Départ hors département: 1

e) L'évaluation d'école

- Phase d'élaboration de l'évaluation d'école : de septembre 2022 à décembre 2022. Le document final a été transmis à l'IEN en janvier 2023. Travail en commun avec les collègues de l'école élémentaire Tristan Bernard mais production de 2 rapports afin de faciliter la lecture aux évaluateurs.

- Phase d'évaluation externe : le 2 mai 2023. Mme Antoine IEN B8 et Mme Préaudat, conseillère pédagogique, sont venues dans les 2 écoles. Elles ont rencontré : les parents (qui le souhaitent), les Dalm (Mmes Bastable et Rougeot), les Atsem et Aesh, les enseignantes (qui le souhaitent) et les 2 directrices (Mmes Dietrich et Locatelli).

Evaluation bienveillante, elles ont apprécié la rencontre avec les parents et des différents membres.

Lors de la rencontre avec les directrices, elles ont soulevé quelques points à éclaircir et à approfondir.

- Phase d'échanges : le 27 juin, production d'un pré-rapport restitué aux équipes enseignantes

- Production d'un rapport final : Points fortes et réussites / marges de progrès / pistes d'actions. A venir.

- Elaboration du projet d'école : Modalités de mise en œuvre. A venir.

f) Le périscolaire

- Elèves inscrits aux accueils périscolaires pour l'année 2022/2023 :

Accueil matin sur le site de l'élémentaire : 11 inscrits (3 à 7 présents)

Accueil midi : 42 inscrits

Accueil soir : 29 inscrits (20 à 26 présents)

- Pour la rentrée 2023/2024

Mme Rougeot sera DALM sur 3 écoles : les élémentaires Jean Macé, Tristan Bernard et la maternelle Tristan Bernard.

Lucas Fonseca ne sera plus présent sur le site de la maternelle comme référent ni même animateur. Il a postulé sur le poste de référent mais n'a pas été retenu. Il sera positionné sur une autre école car trop compliqué de le laisser sur la maternelle avec l'arrivée d'une nouvelle référente (car il a été référent donc problème).

Une nouvelle référente Line sera sur la maternelle à la rentrée, elle est actuellement sur Jean Zay mais en arrêt. Elle reprend prochainement.

Concernant les animateurs, ils auront leur affectation en juillet/août. Sandra, qui est actuellement sur le poste de la navette et la cantine, pourrait être présente l'année prochaine si elle en fait le souhait.

→ Réponses et questions des membres du Conseil

Une maman élue et une enseignante protestent concernant le positionnement de Mme Rougeot sur Lucas.

Lucas est présent depuis 2 ans sur l'école (1 année en tant que service civique et 1 année animateur/référent).

Il connaît les enfants, les enseignantes, les locaux. Les enfants sont habitués à lui : il est leur référent. Il a géré seul les turn over des remplacements des animateurs : chaque jour, une nouvelle personne arrivait donc il fallait qu'il réexplique à chaque fois tout en s'occupant des enfants.

Les membres du conseil demande une stabilité, il a beaucoup « dépanné », toujours présent. Le fait qu'il parte n'est pas justifié car il pourrait être le relais avec la nouvelle référente et pourrait même la remplacer en cas d'absence de celle-ci. Lucas s'est investi comme il pouvait dans les activités proposées aux enfants. (les turn over et le manque de matériel ont compliqué le bon déroulement de celles-ci).

Une maman a demandé à Lucas s'il restait l'année prochaine. Il lui a répondu qu'il aimerait mais seulement en tant qu'animateur.

Les membres soulignent le manque de formation des animateurs.

Est-ce qu'il y a un projet pédagogique au niveau du périscolaire ? Qu'est ce qui est mis en place ?

Une maman souligne que des réponses ont été apportées face aux problèmes de sécurité (fermeture du portail sur le temps périscolaire) mais réitère sa demande faite au 2^{ème} Conseil d'école concernant le manque de communication. (Pas d'informations transmises par mail pour les grèves par exemple).

→ Réponses de Mme Rougeot :

Il y a un projet pédagogique pour l'école maternelle qui est affiché en salle périscolaire. Lucas est responsable de l'exécution de celui-ci mais il ne l'a pas appliqué. Le référent doit proposer des activités en lien avec le projet pédagogique du périscolaire. Les bilans des projets ne lui ont pas été transmis.

Concernant la communication des informations pour les grèves par exemple, une affiche est mise sur le portail et des mots sont transmis aux familles. Pour l'année prochaine, elle aura moins d'école à gérer donc moins d'élèves. Elle pourra donc transmettre les informations par mail.

→ La directrice Mme Locatelli précise que pour la grève du 20 juin, l'affiche a été posée par Lucas sur le portail mais les mots n'ont pas été donnés aux parents (oubli). Cependant, elle a transmise l'information aux familles par mail le vendredi 16 juin.

A compter de la rentrée 2023, je (Mme Locatelli, la directrice) ne transmettrai plus aux familles par mail, les diverses informations du périscolaire de l'école. Le service éducation pourrait fournir à Mme Rougeot un fichier contenant les adresses mail des élèves accueillis au périscolaire.

g) Santé / Protocole sanitaire

Santé

→ Visite de l'orthoptiste pour les PS et les élèves de MS et GS non vus l'année dernière, le 7 avril. L'infirmière part à la retraite. Y aura-t-il une personne pour la remplacer ?

→ Visite du médecin scolaire pour les GS sur demande des enseignantes (le 11 mai).

h) Sécurité: exercice incendie

Plan vigipirate: L'école est fermée en dehors des horaires d'entrées et de sorties des élèves à 8h30 le matin et à 13h45 l'après-midi.

En cas de besoin (récupération de son enfant suite à maladie ou visite médicale), vous avez la possibilité de passer par la porte qui se trouve à l'arrière du bâtiment.

Le stationnement est interdit devant l'école.

3ème exercice d'évacuation réalisé le 30/05/23 à 10h25. Les trois classes ont mis 1 min 21 secondes pour sortir de l'école et se ranger à l'emplacement prévu.

Un problème a été soulevé lors de la sortie dans la cour pour un élève en situation de handicap se déplaçant en « motilo ». Pas de d'accès devant les portes de classe ce qui rend difficile la sortie.

Les travaux seront effectués pendant l'été.

2. Vie pédagogique de l'école

Les projets et les sorties scolaires

Projets/sorties réalisés:

Les fêtes: Noël, Carnaval, la fête des 100 jours, la Journée P'tits Chefs...

Chorale, Joue avec moi avec les animateurs de la ludothèque des Vareilles

Le Théâtre des 2 scènes / Mégarama: 2 séances de cinéma

Parcours sportif: judo

Médiathèque Aimé Césaire: 2 visites pour chaque classe

Animation "Croqu'livre" : 2 fois par mois

Le Musée des Beaux-Arts: 2 visites pour chaque classe / Musée du Temps pour les GS

Animation bucco-dentaire M'T dents : Nouvelle animation proposée par Lionel qui a marqué les enfants : retour très positif

Aisance aquatique pour les GS : 6 séances dans le bassin de la piscine Mallarmé. → retours positifs ; tous les GS ont participé à l'activité.

Spectacle musical « Tour du monde » avec Elise Kali, intervenante. → beaucoup de retours positifs de la part de parents. Ils ont apprécié la cohérence avec le projet Tour du Monde où ils soulignent l'implication de leurs enfants dans ce projet.

Les Olympiades

Visites des GS au CP Elémentaires Tristan Bernard et Jean Macé

Sortie au centre équestre de la forêt de Chailluz. (sortie financée en totalité par la coopérative scolaire soit 520€ dont une partie par l'Association qui a remis une chèque de 420€).

→ Bilan positif mais pas toujours facile de trouver des parents disponibles pour nous accompagner.

A venir:

Escape game « A la recherche de Loup » mardi 27 juin pour les GS

Initiation roller pour les GS jeudi 29 juin après-midi

La tombola: du 26 au 30 juin.

Grille à 2 euros la case: chaque case est gagnante (entrées, objets divers...)

Kermesse: le 30 juin

Kermesse de 16h30 à 19h

Seules les familles de l'école peuvent participer, réserver aux parents et frères et sœurs. En cas d'impossibilité des parents, les grands parents, oncles ou tantes pourront y assister.

Nous avons besoin de parents pour tenir les différents stands (rotation toutes les 30 min). Myriam de l'Association Croqu'livre tiendra un stand autour du livre.

Buvette et petite restauration sur place.

Accueil des futurs PS : visite des locaux le 23 juin à 16h30 et accueil sur un temps de classe les 29, 30 juin et 3 juillet (créneaux 8h45-9h30 ; 9h30-10h15).

Bal de fin d'année pour les GS qui partent au CP, le 4 juillet après-midi avec remise des diplômes à 16h.

Projets reconduits pour l'année 2023 2024 ?:

- Visites à la médiathèque Aimé Césaire
- Musée des Beaux-Arts et Musée du temps / FRAC
- Théâtre de l'Espace
- Joue avec moi en partenariat avec la ludothèque des Vareilles (lundi matin et/ou vendredi après-midi)
- Parcours sportif choix 1 : judo ; choix 2 : Baby hand et choix 3 : gymnastique
- Café des parents, en lien avec l'Antenne Petite Enfance
- Association "Croqu'livre": immersion dans la lecture, atelier ouvert aux parents

→ Reconduit car obligatoire : le dispositif "Aisance Aquatique" pour les 4-6 ans à destination des GS et des MS. Stage massé 3 jours consécutifs sur 2 semaines (période 4 et 5: avril mai juin)

Projet en cours de réflexion : Les Jeux Olympiques inter-maternelles (Tristan Bernard et Vauthier). 2 rencontres sur l'année (novembre et mars) puis 1 rencontre fin mai sur la journée avec cérémonie d'ouverture des Jeux, ateliers sportifs et cérémonie de clôture. Présence d'élèves de l'élémentaire et du collègue pour participer à la manifestation en tant qu'arbitres...

3. Bilan financier

- La coopérative scolaire

Le solde au 27 février 2023 était de: 880,17€ lors du 2ème Conseil d'école.

→Dépenses : Cinéma (96€), Abonnement Milan Presse (29€), Ferme équestre (520€) et achats pour les projets de classe et service sanitaire (368,91€)

→Bénéfices : 146€ Journée P'tits chefs et 420€ reçu de l'Association des parents d'élèves.

Les subventions reçues pour le projet Tour du monde (728€ et 1000€) ont été utilisés pour les interventions musicales et achats pour le projet Tour du monde et spectacle (Interventions Elise Kali : 529,71€ et 714,28€ ; achats matériel pour le projet et le spectacle 330,35€ ; achats album pour les GS : 124, 36€). 1728- 1698,70= 29,30€ mis sur la coopérative.

Le solde de la coopérative s'élève à 593,26€ le 20 juin 2023.

En attente des dépenses et des bénéfices de la tombola, photos de classe et kermesse.

Pour l'année 2023, le crédit transport, alloué par la mairie, s'élevait à 207€ (69€ par classe): il a été utilisé pour la sortie au centre équestre avec un rajout de la part de la Mairie.

- L'Association des Parents d'Elèves« Agir ensemble pour l'école T. Bernard »

Il n'y aura pas d'actions proposées pour cette fin d'année.

Une réunion d'informations aura lieu en septembre 2023.

4. La Mairie

Travaux effectués

⇒ Changement de la dernière tranche du grillage côté portail

⇒ Toutes les petites réparations nécessaires (plomberie, électricité)

Travaux à venir (été 2023)

- Création d'un vestiaire pour l'agent de restauration et d'une tisanerie.

- Création d'un espace change pour les enfants en situation de handicap et de rampes d'accès aux classes.

Demandes de travaux

Mme Ferreux, nouvelle cheffe de secteur est venue à l'école, une liste de nos diverses demandes lui a été donnée.

Retour sur les questions des parents faites au 2^{ème} Conseil d'école

Des chats sont toujours nourris dans un recoin le long du grillage :

Ce sujet est pris en charge par la police municipale puisque les chats circulent également sur le domaine public. Un travail est réalisé actuellement avec la personne qui les nourrit. Le chef de service EPL vous tiendra informé des mesures prises.

Projet de l'école des Vaites

Les parents élus soulignent que les projets trainent dans le temps, le quartier des Vaites est défiguré, les routes en mauvais état.

Demande transmise à la voirie

Les écoles maternelle et élémentaire auraient besoin d'un rafraichissement extérieur et intérieur.

- Le lino dans les classes et le bureau est très usé, se soulève à plusieurs endroits donc très dangereux pour les enfants et les enseignantes (risque de chutes).

Une visite de l'école sera conjointement réalisé entre la DE et le DAB pour établir un diagnostic.

Est-ce qu'il est prévu un changement des sols et une mise en peinture des murs intérieurs et extérieurs ?

L'école maternelle Tristan Bernard ne fait pas partie du plan écoles prévoyant la rénovation de certains locaux. La demande sera intégrée à la liste de demandes qui seront étudiées en fin d'année dans le cadre de l'élaboration des tranches annuelles 2024.

Demande inscrite pour l'étude des tranches annuelles 2024

Brossage des dents à la cantine :

Le PNNS préconise 2 brossages des dents par jour. Aussi, nous n'avons ni les locaux ni les équipements adéquats pour organiser le brossage dans de bonnes conditions.

Remerciements à:

Mr Liénard (chef de secteur présent jusqu'au 1^{er} avril) et Mme Ferreux pour la gestion de nos demandes.

Mr Abdel Ileh RIAHI EL MANSOURI, chargé de mission pour la Direction du Contrat de ville, aides et contacts.

Mr Terzo pour sa participation aux différents conseils et aux réponses données à nos demandes.

Mme Bedeau pour la gestion de commandes de fournitures et diverses demandes.

Mme Grégoire pour la gestion des remplacements des Atsem.

Aux personnels du service éducation pour les demandes relevant des inscriptions et autres.

A tous les agents des différents services qui sont intervenus dans l'école.

5. Questions des parents

→ La sécurité aux abords de l'école.

Les parents demandent qu'un panneau « présence d'une école » soit installé et visible par les véhicules circulants rue de Chalezeule car vitesse excessive.

→ La nouvelle tarification des services périscolaires

Une hausse considérable du tarif périscolaire soir, certaines familles passent de 6€/annuel à 12€/mois pour 1 enfant. Cela aurait pu être progressif sur plusieurs années.

Le tableau avec les graphiques présentant les nouveaux tarifs envoyé aux familles précédemment n'est pas concordant aux simulations faites sur le portail.

Les simulations sont imprécises, il manque des données (par exemple simulation avec prise en compte d' 1 enfant alors que 2 enfants sont rattachés et scolarisés...).

L'accès au site et aux demandes d'inscription ne sont pas claires.

La séance du Conseil d'école est levée à 19h30.

Mme LOCATELLI

Directrice



Mme LIGIER

Secrétaire

